

**100 jours : Conseils sur l’organisation d’une assemblée publique**

**Votre assemblée publique vise à atteindre les objectifs suivants :**

* Renseigner les membres de votre collectivité sur le plan du gouvernement qui vise à réformer l’aide sociale, en faisant en sorte de diriger l'attention de la collectivité et des médias sur l’aide sociale.
* Faciliter un processus dans le cadre duquel votre député provincial aura l’occasion d’écouter la collectivité concernant les changements qui devraient être apportés à l’aide sociale et la façon de le faire.
* Informer le public des mesures concrètes à prendre pour tenir le gouvernement responsable de la mise en œuvre d’un système d’aide sociale efficace et fondé sur la compassion.
* Après le 8 novembre, il importera d’insuffler de l’énergie à la collectivité afin qu'elle continue d'exercer des pressions pour que le gouvernement investisse dans le mieux-être collectif des Ontariens.

**Votre préparation à votre assemblée communautaire publique**

**Le site :**

* **L’accessibilité et l'espace disponible comptent** – La taille optimale du site correspondant au nombre de personnes que vous pouvez mobiliser.
* **Faire la démonstration de la puissance**– Des documents d’information, du matériel nécessaire à la campagne et des photos qui témoignent des initiatives passées peuvent être utilisés à cet effet.
* **Déployer de la force** – Fiches d’inscription et interventions rapides, p. ex. lettres ouvertes et pétitions.
* **Saisir et partager –** Photographier, noter et échanger des propos avec le député provincial après l’événement.

**Parrainage de l’assemblée publique :**

Si votre député provincial ne parraine pas l’assemblée, adressez-vous à une clinique juridique, à un conseil du travail local, à une banque alimentaire, aux groupes confessionnels, aux autres associations de circonscription, à un organisme de service ou à toute autre organisation dans votre collectivité pour obtenir de l’aide. Tous ces groupes et ces personnes peuvent également contribuer à répandre la nouvelle concernant l’assemblée publique.

**Les électeurs doivent savoir exactement ce que vous exigez de votre député provincial**

1. Présenterez-vous, monsieur le député, les cinq principes à la ministre et lui demanderez-vous de les utiliser pour orienter ses décisions et s’assurer que les bénéficiaires participent à la conception du nouveau système?
2. Qu’êtes-vous, monsieur le député, prêt à faire pour vous assurer que le gouvernement crée un système efficace et fondé sur la compassion, et comment vous assurerez-vous que ces enjeux seront priorisés et soumis à l’Assemblée législative de l'Ontario?
3. Et s’il n’est pas conservateur, qu’êtes-vous prêt à faire pour vous assurer que le gouvernement crée un système efficace et fondé sur la compassion, et comment vous assurerez-vous que ces enjeux seront priorisés et soumis à l’Assemblée législative de l'Ontario?

**Ébauche d’un ordre de jour d’une assemblée publique, 1,5 heure**

1. **Mot de bienvenue et objectif : [15 minutes]**
* Le président de l’assemblée souhaite la bienvenue à tous et discute brièvement de l’importance de l’assemblée et des objectifs ou des requêtes.
* Le programme Ontario au Travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ont été créés en 1998.
* Le programme OT a été conçu délibérément pour obliger les gens en situation de crise et ayant besoin d’un soutien du revenu à accepter un travail précaire à faible revenu – avec la devise « tout emploi est un bon emploi ».
* Le POSPH a été conçu pour offrir un peu plus d’argent et la promesse du soutien à l’emploi, mais il n’a jamais répondu aux critères qui permettent de soutenir adéquatement les handicapés.
* Depuis 20 ans, il y a eu beaucoup de revendications et de résistance de la part des prestataires de l’aide sociale et leurs alliés afin d’amener le gouvernement à améliorer le système d’aide sociale.
* Bien que des changements mineurs aient été apportés au système, il emprisonne toujours les gens dans la pauvreté au lieu de leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour goûter à la stabilité et aller de l'avant dans leur vie.
* Le 31 juillet, la ministre Lisa MacLeod a annoncé :
	+ La fin du projet pilote portant sur le revenu de base (qui prendra fin en mars 2019, et non immédiatement en raison de la pression exercée par le public).
	+ La réduction de l’augmentation des taux prévus qui passent de 3 % à 1,5 %.
	+ La « mise en veilleuse » des 19 changements de règles.
	+ Une nouvelle orientation de l’aide sociale à la suite d’une révision de 100 jours, selon la date prévue du 8 novembre.
* Nous avons convoqué cette assemblée publique pour deux raisons :
	+ Prendre des mesures pour faire savoir à notre député provincial les changements que nous désirons et que rien de ce qui nous concerne ne devrait être fait sans nous.
	+ Nous rallier et manifester du soutien communautaire pour que le gouvernement investisse dans le mieux-être collectif de TOUS les Ontariens à l’avenir.
1. **Présentations : [20 minutes]**
* Faites en sorte d'inviter quelques conférenciers capables de répondre aux questions touchant l’aide sociale et son incidence sur la collectivité, tout en encourageant le public à intervenir. Convoquez au moins un conférencier qui dépend actuellement de l’aide sociale – de manière à ce qu'il présente ses mesures personnelles tout en tenant compte de la réalité et des solutions. Les conférenciers peuvent se servir des cinq principes qui appuient un bon programme d’aide sociale pour orienter leur discussion.
* Si le député provincial est présent, invitez-le à prendre la parole au moment de clore de manière à ce qu’il puisse répondre et donner suite à vos requêtes.
1. **Questions ou discussions [20 minutes]**
* Décidez à l’avance si vous laisserez libre cours aux questions et aux commentaires de la part du public. La participation du public exige un modérateur solide pour garder la discussion ciblée et percutante.
1. **Prochaines mesures et initiatives [20 minutes]**

Aux fins de la discussion, dans le cas où le député provincial **n’est pas** présent à la réunion

La seule manière dont nous pouvons gagner notre point est d’exercer suffisamment de pression sur notre député provincial local pour qu’il incite son parti à investir dans un système d’aide sociale efficace et fondé sur la compassion. Amenez le public à réfléchir sur deux questions :

1. Qu’est-ce que chacun de nous peut faire aujourd’hui pour influencer la nouvelle orientation en matière d’aide sociale du gouvernement?
2. Que ferons-nous après l’annonce de la nouvelle orientation en matière d’aide sociale pour montrer et renforcer l'énergie que nous déployons pour la mise en place d'un meilleur système d’aide sociale?
* S’il se trouve des représentants d'organismes, des personnes concernées, des groupes confessionnels et des représentants du conseil du travail local parmi vous, amenez-les à former des groupes de personnes affiliées pour suggérer des mesures à prendre avant et après le 8 novembre.
1. **Résumé des initiatives [15 minutes]**
* Invitez les différents groupes à échanger et à rendre compte sur les initiatives à prendre.
* Décidez de la façon dont vous prévoyez tous de faire un suivi et de vérifier où chacun en est.
* Pensez aux personnes absentes que vous avez convoquées et à la façon dont vous allez vous y prendre pour les impliquer.
* Fixez la date de la prochaine assemblée publique.
1. **Clôture [5 minutes]**
2. **Notes supplémentaires**
* Une assemblée publique fructueuse donne aux participants le sentiment d'être bien intégrés à une collectivité qui prend des mesures pour lutter contre la pauvreté afin d’obtenir des changements réels au sein de la collectivité.
* Une telle assemblée publique est instructive, amusante (le plaisir peut parfois être l'expression de la colère de tout un groupe de personnes) et crée un élan.

**Ressources destinées à votre assemblée publique :**

* Principes du Centre d’action pour la sécurité du revenu qui visent un système d’aide sociale efficace et fondé sur la compassion – Exemplaires à distribuer.
* Barèmes du Centre d’action pour la sécurité du revenu – Exemplaires à distribuer.
* 10 mythes et 10 réalités de l’aide sociale par le Centre d’action pour la sécurité du revenu – Exemplaires à distribuer.
* Ébauche d’un modèle d’affiche – Voir ci-dessous.



**Assemblée publique – Modifier l’aide sociale en Ontario**

Imaginer un système d’aide sociale efficace

Date :

Lieu :

Heure :

**À propos de notre groupe.**

***Rien ne se décide sans notre accord!***

Joignez-vous à nous dans la lutte pour notre droit à un revenu adéquat et à un soutien dans la dignité en Ontario!